

LA VOIX CHANTEE DANS LES MUSIQUES ACTUELLES - RS5026
REFERENTIELS DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
ACP LA MANUFACTURE CHANSON

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
<p><u>La technique vocale</u></p> <p>La voix</p> <p>C1. Appliquer des techniques de préparation corporelle et vocale en lien avec les circonstances de la pratique vocale prévue (condition physique et mentale, nature du répertoire, temps disponible, conditions techniques etc.)</p> <p>C2. Etablir en continu un état des lieux de son émission vocale en se basant sur ses perceptions corporelles et auditives et ajuster si nécessaire la qualité du geste respiratoire, la tonicité, la gestion des résonateurs et des registres, la motivation du son etc.</p> <p>C3. Faire entendre sa voix, accéder à son plein potentiel, et affirmer sa singularité vocale en dépassant les postures limitantes grâce à la technique vocale, aux techniques de développement de l'imaginaire, et aux techniques de</p>	<p>Me1. Modalités d'évaluation</p> <p>Mode. Mise en situation de préparation vocale.</p> <p>Durée. 10 minutes.</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>Phase pratique</u> : Le candidat réalise en présence du jury des exercices de préparation vocale avec un objectif d'amélioration de ses capacités.</p> <p><u>Phase entretien</u> : Le candidat est interrogé à l'oral sur un point technique, un point pratique et son auto-évaluation.</p> <p>Conditions techniques. Mise à disposition par l'évaluateur d'un piano pour la phase pratique.</p>	<p>L'épreuve La technique vocale – La voix est notée sur 20 points. Chaque élément observable est suivi d'une échelle descriptive destinée à objectiver l'évaluation. La liste des exemples proposés n'est pas exhaustive.</p> <p><u>Phase pratique</u> :</p> <p>Cr1. Efficacité du geste respiratoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le système respiratoire est maîtrisé. <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : La respiration est majoritairement thoracique, peu contrôlée, trop fréquente, trop courte, trop sonore 1 POINT : La respiration est majoritairement diaphragmatique et contrôlée, les efforts fournis sont parfois visibles. . 2 POINTS : L'ensemble de l'appareil respiratoire est mis en œuvre avec contrôle et simplicité, la respiration semble naturelle et sans effort. ➤ La respiration est adaptée à l'émission vocale <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Les phases d'inspiration (durée, fréquence ...) et d'expiration (débit, pression ...) sont trop systématiques et ne s'adaptent pas aux besoins de l'émission vocale.

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
<p>renforcement de la confiance.</p> <p>C4. Entretenir et élargir sa palette vocale régulièrement et en autonomie en pratiquant des exercices d'exploration, de renforcement, de précision, d'assouplissement, d'improvisation etc.</p> <p>C5. Adopter une hygiène corporelle et vocale saine, basée sur ses connaissances en anatomo-physiologie de la voix afin de sécuriser et pérenniser sa pratique vocale et se prémunir des impacts extérieurs pouvant limiter ses capacités.</p>		<p>. 1 POINT : Les phases d'inspiration et d'expiration sont le plus souvent adaptées aux besoins de l'émission vocale.</p> <p>. 2 POINTS : Les phases d'inspiration et d'expiration sont fluides et s'adaptent en permanence aux besoins de l'émission vocale.</p> <p>Cr2. Pertinence de la gestion corporelle.</p> <p>➤ La posture est compatible avec les besoins physiologiques de la voix.</p> <p><u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <p>. 0 POINT : Pendant l'inspiration ou l'émission vocale, de manière systématique, la zone laryngée est comprimée ou étirée, la cage thoracique s'affaisse, les épaules montent, la colonne vertébrale est déformée ...</p> <p>. 1 POINT : Les besoins physiologiques du larynx et de la respiration sont le plus souvent respectés, des raideurs peuvent survenir ponctuellement et entraîner un manque de souplesse de la posture.</p> <p>. 2 POINTS : Le corps reste souple pendant l'émission vocale sans que cela nuise à la qualité de la respiration ni de la voix.</p> <p>➤ Le relâchement et la tonicité corporels permettent une émission vocale saine</p> <p><u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <p>. 0 POINT : Les fonctions laryngées sont entravées par des tensions musculaires (épaules, nuque, cou, mâchoire...), les muscles respiratoires manquent visiblement de tonicité ou de souplesse.</p> <p>. 1 POINT : Le corps est majoritairement tonique sans être tendu, la cage thoracique et l'abdomen sont souples, la respiration et l'émission vocale n'entraînent qu'occasionnellement de légères tensions visibles ou</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p>audibles.</p> <p>. 2 POINTS : L'ensemble du corps semble à la fois relâché et dynamique, il est au service de l'émission vocale tout en restant disponible pour la communication non verbale.</p> <p>Cr3. Souplesse de l'appareil vocal et précision de l'intonation.</p> <p>➤ Les vocalises sont effectuées avec souplesse et dynamique. noté de 0 à 2 points :</p> <p>. 0 POINT : Les notes aiguës sont atteintes avec beaucoup d'efforts, de tensions, ou de forçage, les changements de registre sont maladroits, voire évités, les nuances sont inexistantes ou incontrôlées ...</p> <p>. 1 POINT : Les vocalises proposées sont efficaces, fluides, effectuées le plus souvent dans le confort et avec précision, avec peu de nuances, sans prise de risque sur les changements de registre.</p> <p>. 2 POINTS : Les vocalises proposées sont précises, amples, pratiquées sans hésitation, les changements de registres sont maîtrisés, les ajustements mécaniques (nuances, pression, posture...) sont cohérents...</p> <p>➤ L'intonation est gérée avec précision. noté de 0 à 2 points :</p> <p>. 0 POINT : L'intonation est approximative, variable selon la hauteur des notes, le registre, le volume, la voyelle, le son ...</p> <p>. 1 POINT : L'intonation est le plus souvent gérée avec précision.</p> <p>. 2 POINTS : La précision de l'intonation est irréprochable.</p> <p>Cr4. Optimisation des résonateurs.</p> <p>➤ La voix est naturellement amplifiée et égalisée.</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p><u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : La voix est fluette, voire serrée, pauvre en vibrations, peu sonore, semble vibrer uniquement dans le nez, la mâchoire ou la gorge, les voyelles sont souvent indéfinies 1 POINT : La voix devient plus sonore au fil des exercices de préparation vocale et corporelle, son spectre harmonique s'élargit... . 2 POINTS : La voix est sonore, ample, riche en harmoniques, les résonateurs sont ajustés selon le registre, la nuance ou l'effet recherché... <p><u>Phase entretien :</u></p> <p>Cr5. Cohérence des réponses du candidat ou de la candidate à deux questions posées par le jury.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Question technique (exemples : les principales différences entre respiration active et passive, le rôle de l'épiglotte dans la gestion des registres...) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse erronée ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. ➤ Question pratique (exemples : l'impact des tensions musculaires sur la qualité de la voix, les comportements à éviter au quotidien pour pérenniser sa pratique vocale...) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse erronée ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. <p>Cr6. Pertinence des axes de progression identifiés par le candidat ou la candidate dans le cadre de la technique vocale et corporelle.</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>noté de 0 à 2 points</u> : <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité). . 1 POINT : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle). . 2 POINTS : Totalemment conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).
<p><u>La technique vocale</u></p> <p>La musicalité</p> <p>C1. Interagir efficacement dans un groupe de travail en utilisant un vocabulaire adapté, en affirmant sa propre légitimité, en favorisant une synergie afin de produire un résultat collectif harmonieux.</p> <p>C2. Aborder des répertoires variés et en identifier les spécificités, notamment la langue, l'esthétique musicale, le contexte culturel ou le cadre artistique (jazz, chanson française et internationale, rock anglais, comédie musicale, hip-hop etc.).</p> <p>C3. Obtenir une musicalité cohérente avec l'œuvre chantée, notamment en termes de tonalité, d'intonation, de rythme, et d'interprétation, en s'appuyant sur sa propre technique vocale, sur son analyse de l'œuvre, et sur la collaboration musicale mise en œuvre avec un instrumentiste.</p>	<p>Me2. Modalités d'évaluation</p> <p>Mode. Mise en situation d'interprétation d'une œuvre chantée avec un instrumentiste.</p> <p>Durée. 10 minutes.</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>Phase préparatoire</u> : Le candidat prépare l'épreuve avec un instrumentiste en lui proposant des orientations d'interprétation. <u>Phase pratique</u> : Le candidat travaille avec l'instrumentiste à l'interprétation de deux œuvres vocales du répertoire de son choix, en recherchant à harmoniser sa pratique à l'autre. <u>Phase entretien</u> : Le candidat est interrogé à l'oral sur un point technique, un point pratique et son auto-évaluation.</p> <p>Conditions techniques. Mise à disposition par l'évaluateur d'un piano pour les phases préparatoire et</p>	<p>L'épreuve La technique vocale – La musicalité est notée sur 28 points. Chaque élément observable est suivi d'une échelle descriptive destinée à objectiver l'évaluation. La liste des exemples proposés n'est pas exhaustive.</p> <p><u>Phase préparatoire</u> :</p> <p>Cr1. Collaboration avec un instrumentiste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les préférences d'interprétation de l'œuvre (tonalité, tempo, style musical, structure) sont clairement définies avec l'instrumentiste, qu'elles soient ou non conformes à la partition originale. Œuvre n° 1 : <u>noté de 0 à 2 points</u> : <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Aucune préférence n'est précisée, le vocabulaire n'est pas adapté, les informations transmises ne sont pas claires, les préconisations de l'instrumentiste ne sont pas entendues 1 POINT : Les informations transmises à l'instrumentiste sont assez claires, les préconisations de l'instrumentiste sont entendues et prises en compte. . 2 POINTS : Les informations transmises à l'instrumentiste sont claires et détaillées, les préconisations de l'instrumentiste sont entendues et prises en compte. Œuvre n° 2 : <u>noté de 0 à 2 points</u> : <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Aucune préférence n'est précisée, le

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
<p>C4. Apprécier une œuvre et en identifier à l'aide d'un document sonore ou d'une partition les traits dominants (harmonie, mélodie, rythme, structure, langue, texte, esthétique etc.), en s'appuyant sur ses connaissances en théorie musicale et en culture musicale.</p> <p>C5. Mettre en œuvre sa singularité et son sens artistique, en osant dépasser les cadres de référence et en s'appuyant sur des techniques de créativité et d'improvisation.</p>	<p>pratique.</p>	<p>vocabulaire n'est pas adapté, les informations transmises ne sont pas claires, les préconisations de l'instrumentiste ne sont pas entendues ...</p> <p>. 1 POINT : Les informations transmises à l'instrumentiste sont assez claires, les préconisations de l'instrumentiste sont entendues et prises en compte.</p> <p>. 2 POINTS : Les informations transmises à l'instrumentiste sont claires et détaillées, les préconisations de l'instrumentiste sont entendues et prises en compte.</p> <p><u>Phase pratique :</u></p> <p>Cr2. Justesse de la mélodie et de l'intonation.</p> <p>➤ La mélodie interprétée à la voix est précise et l'intonation est juste.</p> <p>Œuvre n°1 : <u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <p>. 0 POINT : La mélodie est souvent imprécise ou déconnectée de l'harmonie, l'intonation n'est pas maîtrisée ...</p> <p>. 1 POINT : La mélodie, l'harmonie et l'intonation sont assez bien maîtrisées.</p> <p>. 2 POINTS : La mélodie, l'harmonie et l'intonation sont parfaitement maîtrisées.</p> <p>Œuvre n°2 : <u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <p>. 0 POINT : La mélodie est souvent imprécise ou déconnectée de l'harmonie, l'intonation n'est pas maîtrisée ...</p> <p>. 1 POINT : La mélodie, l'harmonie et l'intonation sont assez bien maîtrisées.</p> <p>. 2 POINTS : La mélodie, l'harmonie et l'intonation sont parfaitement maîtrisées.</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p>Cr3. Efficacité rythmique et respect du tempo.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le rythme interprété à la voix est conforme au rythme et au tempo définis au préalable avec l'instrumentiste. Œuvre n°1 : <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Les détails définis avec l'instrumentiste ne sont pas pris en compte, le tempo est fluctuant, la voix est systématiquement en avance ou en retard, la structure n'est pas respectée 1 POINT : L'interprétation rythmique est le plus souvent conforme aux préférences définies avec l'instrumentiste et le tempo est majoritairement respecté. . 2 POINTS : Le rythme et le tempo sont parfaitement maîtrisés et conformes aux préférences définies avec l'instrumentiste. Œuvre n°2 : <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Les détails définis avec l'instrumentiste ne sont pas pris en compte, le tempo est fluctuant, la voix est systématiquement en avance ou en retard, la structure n'est pas respectée 1 POINT : L'interprétation rythmique est le plus souvent conforme aux préférences définies avec l'instrumentiste et le tempo est majoritairement respecté. . 2 POINTS : Le rythme et le tempo sont parfaitement maîtrisés et conformes aux préférences définies avec l'instrumentiste. <p>Cr4. Cohérence entre voix et instrument.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les interprétations vocale et instrumentale sont cohérentes et complémentaires. Œuvre n°1 : <u>noté de 0 à 2 points :</u>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p>. 0 POINT : L'interprétation vocale ne tient pas compte du jeu de l'instrumentiste, est située en retrait, prend toute la place, est inconstante ...</p> <p>. 1 POINT : L'interprétation vocale prend sa place et laisse de l'espace à l'interprétation instrumentale.</p> <p>. 2 POINTS : L'écoute attentive permet une émulation mutuelle constructive (variations, improvisations, nuances).</p> <p>Œuvre n°2 : <u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <p>. 0 POINT : L'interprétation vocale ne tient pas compte du jeu de l'instrumentiste, est située en retrait, prend toute la place, est inconstante ...</p> <p>. 1 POINT : L'interprétation vocale prend sa place et laisse de l'espace à l'interprétation instrumentale.</p> <p>. 2 POINTS : L'écoute attentive permet une émulation mutuelle constructive (variations, improvisations, nuances).</p> <p>Cr5. Appropriation d'une œuvre.</p> <p>➤ L'interprète prend en compte les traits dominants de l'œuvre (harmonie, mélodie, rythme, structure, langue, texte, esthétique etc.) dans sa proposition d'interprétation et y apporte une touche personnelle</p> <p>Œuvre n°1 : <u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <p>. 0 POINT : La proposition d'interprétation ne respecte pas l'œuvre originale, ne met pas en valeur son texte ni sa composition, nécessite une technicité non maîtrisée par l'interprète ...</p> <p>. 1 POINT : La proposition d'interprétation respecte l'œuvre originale, est cohérente avec le niveau de technique vocale de l'interprète, permet de faire entendre et comprendre le texte.</p> <p>. 2 POINTS : La proposition d'interprétation est créative</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p>et ambitieuse, le texte est mis en valeur, la technicité vocale nécessaire est parfaitement maîtrisée.</p> <p>Œuvre n°2 : <u>noté de 0 à 2 points :</u> . 0 POINT : La proposition d'interprétation ne respecte pas l'œuvre originale, ne met pas en valeur son texte ni sa composition, nécessite une technicité non maîtrisée par l'interprète 1 POINT : La proposition d'interprétation respecte l'œuvre originale, est cohérente avec le niveau de technique vocale de l'interprète, permet de faire entendre et comprendre le texte. . 2 POINTS : La proposition d'interprétation est créative et ambitieuse, le texte est mis en valeur, la technicité vocale nécessaire est parfaitement maîtrisée.</p> <p>Cr6. Pertinence du choix des œuvres.</p> <p>➤ Les œuvres proposées sont issues de répertoires différents et réclament la maîtrise d'éléments de technique vocale différents. <u>noté de 0 à 2 points :</u> . 0 POINT : Les œuvres proposées sont du même style ou de styles voisins, abordent les mêmes difficultés techniques, le même thème, ne permettent pas d'évaluer la souplesse musicale de l'interprète 1 POINT : Les œuvres proposées sont relativement différentes mais leur interprétation gomme quelque peu ces différences. . 2 POINTS : Les œuvres proposées sont très différentes l'une de l'autre, y compris dans leur interprétation, elles permettent de découvrir une large palette de savoir-faire de l'interprète.</p> <p><u>Phase entretien :</u></p> <p>Cr7. Cohérence des réponses du candidat ou de la candidate</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p>à deux questions posées par le jury.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Question technique (exemple : les principales différences musicales entre les deux œuvres proposées en terme de tonalité, métrique, structure, mélodie ...) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse erronée ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. ➤ Question pratique (exemples : modifications apportées à l'œuvre originale pour l'adapter à sa propre voix, ajustements de technique vocale pratiqués pour adapter sa propre voix à l'œuvre...) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse vague ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. <p>Cr8. Pertinence des axes de progression identifiés par le candidat ou la candidate dans le cadre d'une collaboration voix / instrument.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité). . 1 POINT : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle). . 2 POINTS : Totalemment conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
<p><u>La voix chantée en situation</u></p> <p>La voix chantée face à un public</p> <p>C1. Communiquer en utilisant un langage approprié avec tous les corps de métier intervenant sur scène et en régie, favoriser une synergie propice au bon déroulement du travail en équipe, afin que les besoins de chacun soient pris en compte pour servir collectivement la qualité de la performance globale.</p> <p>C2. Participer aux réglages techniques en prenant en compte les caractéristiques humaines et acoustiques du lieu ainsi que les contraintes liées aux modes de traitement et de diffusion du son, s'y adapter au mieux, notamment en gérant avec précision l'utilisation du micro-voix.</p> <p>C3. Développer sa présence scénique à l'aide des langages corporel, verbal et musical et en s'appuyant sur ses capacités d'observation afin de créer un lien avec le public et lui transmettre une émotion.</p> <p>C4. Evaluer et ajuster sa performance en continu en s'appuyant sur sa technique vocale et en prenant en compte l'ensemble des paramètres (œuvre interprétée, partenaires musicaux, espace scénique, public, etc.) afin de participer à l'expression artistique globale.</p>	<p>Me3. Modalités d'évaluation</p> <p>Mode. Mise en situation d'interprétation d'une œuvre chantée en public sur une scène de musiques actuelles amplifiées.</p> <p>Durée. 15 mn</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>Phase préparatoire</u> : Le candidat prépare l'épreuve avec un ou plusieurs partenaires musicaux. Ils participent ensemble à la balance son avant la phase pratique d'interprétation.</p> <p><u>Phase pratique</u> : Le candidat interprète sur scène et devant un public deux œuvres vocales du répertoire de son choix, avec un ou plusieurs partenaires musicaux.</p> <p><u>Phase entretien</u> : Le candidat est interrogé à l'oral sur un point technique, un point pratique et son auto-évaluation.</p> <p>Conditions techniques. Mise à disposition par l'évaluateur d'un espace scénique équipé de matériel son et lumière professionnelle et d'un piano. L'équipe technique du lieu assure le déroulement technique des phases préparatoire et pratique.</p>	<p>L'épreuve La voix chantée en situation face à un public est notée sur 20 points. Chaque élément observable est suivi d'une échelle descriptive destinée à objectiver l'évaluation. La liste des exemples proposés n'est pas exhaustive.</p> <p><u>Phase préparatoire</u> :</p> <p>Cr1. Optimisation du temps d'installation et de réglages techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les contraintes liées au lieu de diffusion (temps imparti, espace scénique, matériel disponible, équipe technique présente...) sont prises en compte. <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : L'interprète confond temps de réglage et temps de répétition, les questions ou préconisations de l'équipe technique sont ignorées ou bâclées, le stress rend la communication très difficile 1 POINT : L'interprète se met à disposition de l'équipe technique et répond à ses questions et sollicitations sans en faire trop, ne prend pas spécialement d'initiatives mais reste à l'écoute... . 2 POINTS : L'interprète pose des questions pertinentes à l'équipe technique afin de s'adapter si nécessaire (gestion du micro différente selon l'utilisation ou non d'un compresseur par exemple), lui expose ses besoins clairement et sans impatience, répond à ses sollicitations de manière réactive et efficace... ➤ L'interprète s'attache à chanter de la manière la plus fidèle possible par rapport à la prestation scénique prévue, et rend compte en direct à l'équipe technique de ses besoins spécifiques dans les retours de scène. <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : L'interprète émet quelques sons brefs puis se tait, chantonne au lieu de chanter, se plaint du son des

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
<p>C5. Pratiquer l'auto-évaluation de sa prestation scénique, en identifier les points forts, les points faibles, et les axes de progression prioritaires.</p> <p>C6. Appliquer des techniques de préparation physique et mentale en lien avec la gestion du stress afin de limiter les impacts négatifs du trac sur la qualité de la voix ou de l'interprétation lors d'une prestation scénique.</p> <p>C7. Appréhender son environnement professionnel en tenant compte de la législation du spectacle vivant pour respecter ses obligations et faire respecter ses propres droits.</p>		<p>retours de scène sans expliquer ce qui le dérange, fait perdre du temps à ses partenaires musicaux ou techniques pour des brouilles...</p> <p>. 1 POINT : L'interprète émet des sons variés tant en amplitude qu'en intensité, expose ses besoins en termes de retours scéniques, porte attention aux ajustements fournis par l'équipe technique...</p> <p>. 2 POINTS : Lorsqu'il y est convié par l'équipe technique, l'interprète fournit sans réserve un échantillon de toutes les variantes de sa palette vocale, y compris les effets spéciaux, est attentif au son global émis par les retours de scène et sollicite des ajustements éventuels avec un langage approprié...</p> <p><u>Phase pratique :</u></p> <p>Cr2. Aisance vocale et corporelle.</p> <p>➤ L'interprète maîtrise son émotion, son corps et sa voix restent disponibles malgré le trac. <u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <p>. 0 POINT : L'interprète semble tétanisé et ne parvient pas à surmonter son stress : corps tendu, mouvements désorganisés, voix serrée ou forcée, respiration hors de contrôle...</p> <p>. 1 POINT : L'interprète semble souffrir de trac mais le surmonte assez rapidement, voix et corps redeviennent souples et disponibles pour l'interprétation...</p> <p>. 2 POINTS : L'interprète est comme un poisson dans l'eau au bout de quelques secondes, la voix et le corps répondent à ses sollicitations de manière efficace et harmonieuse...</p> <p>Cr3. Appropriation de l'espace scénique.</p> <p>➤ L'interprétation de chaque œuvre tient compte de l'espace scénique disponible.</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p><u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : La position ou la gestuelle de l'interprète semble gêner ses partenaires musicaux dans leur jeu instrumental ou leur concentration, les déplacements sont systématiquement hésitants, étriqués ou disproportionnés, l'interprète semble éviter à tout prix d'être mis en lumière... . 1 POINT : L'espace scénique est optimisé de manière différente pour chaque œuvre interprétée, le positionnement des partenaires musicaux et des points de lumière sont pris en compte dans les choix de déplacement 2 POINTS : L'interprète est à l'aise, l'espace scénique est sa maison où le public est invité... <p>Cr4. Communication avec les partenaires musicaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interprète reste en contact permanent avec ses partenaires musicaux. <p><u>noté de 0 à 2 points :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : L'interprète semble jouer seul, ne pas écouter la musique, ignorer les signaux visuels de ses partenaires musicaux avec qui les échanges de regard sont rares, voire soigneusement évités, les imprévus sont gérés de manière chaotique... . 1 POINT : L'interprète rentre en contact visuel avec ses partenaires musicaux à des moments prédéfinis pendant la répétition (transition musicale ou longueur d'un solo par exemple) ou pour mettre en place rapidement des solutions viables lors d'imprévus... . 2 POINTS : L'interprète s'amuse et communique son plaisir à ses partenaires musicaux, les imprévus sont gérés collectivement et avec réactivité grâce à un contact permanent et une grande attention portée à la musique et à la qualité globale de la prestation scénique...

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p>Cr5. Interactions avec le public.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interprète transmet au public sa version de l'œuvre par son interprétation. <p>Œuvre n°1 : <u>noté de 0 à 2 points :</u> . 0 POINT : Le langage corporel n'est en adéquation ni avec l'œuvre ni avec l'interprétation proposée, l'interprète ne tient pas compte de la présence du public (confusion avec une répétition), voire se montre agacé par ses réactions, 1 POINT : L'interprète s'efforce visiblement de partager son ressenti vis à vis de l'œuvre avec le public, l'émotion textuelle et musicale de l'œuvre est transmise par le corps, la voix, le regard... . 2 POINTS : L'interprète chante pour et avec le public, semble s'enquérir de ses réactions, offre ses émotions au public avec générosité et/ou humilité...</p> <p>Œuvre n°2 : <u>noté de 0 à 2 points :</u> . 0 POINT : Le langage corporel n'est en adéquation ni avec l'œuvre ni avec l'interprétation proposée, l'interprète ne tient pas compte de la présence du public, voire se montre agacé par ses réactions, 1 POINT : L'interprète s'efforce visiblement de partager son ressenti vis à vis de l'œuvre avec le public, l'émotion textuelle et musicale de l'œuvre est transmise par le corps, la voix, le regard... . 2 POINTS : L'interprète chante pour et avec le public, semble s'enquérir de ses réactions, offre ses émotions au public avec générosité et/ou humilité...</p> <p><u>Phase entretien :</u></p> <p>Cr6. Cohérence des réponses du candidat ou de la candidate à deux questions posées par le jury.</p>

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Question technique (exemples : besoins techniques de l'équipe artistique sur scène afin d'assurer une prestation de qualité, besoins de l'équipe technique vis à vis de l'équipe artistique pendant la balance son...) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse vague ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. ➤ Question pratique (exemples : Impact éventuel du trac sur la qualité de la prestation scénique, différences fondamentales entre la répétition musicale et la prestation scénique...) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse vague ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. <p>Cr7. Pertinence des axes de progression prioritaires identifiés par le candidat ou la candidate dans le cadre de la voix chantée face à un public.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité). . 1 POINT : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle). . 2 POINTS : Totalement conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
<p><u>La voix chantée en situation</u></p> <p>La voix chantée en situation d'enregistrement</p> <p>C1. S'adapter aux contraintes techniques de l'enregistrement en studio, notamment le port d'un casque audio, le respect de la distance au micro, l'homogénéité de la dynamique et du timbre de la voix, l'attention particulière aux bruits parasites etc., tout en maîtrisant sa technique vocale.</p> <p>C2. Ecouter les remarques et préconisations de l'ingénieur du son et ajuster sa prestation en conséquence sans que cela nuise à la musicalité ni à la singularité de l'interprétation.</p> <p>C3. Auto-évaluer sa prestation pendant la séance d'enregistrement et déterminer objectivement si des ajustements sont souhaitables et/ou possibles dans le temps imparti et/ou ultérieurement.</p> <p>C4. Appréhender son environnement professionnel en tenant compte du cadre réglementaire des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle pour respecter ses obligations légales et faire respecter ses propres droits.</p>	<p>Me4. Modalités d'évaluation</p> <p>Mode. Soutenance orale d'un enregistrement en studio.</p> <p>Durée. 10 minutes.</p> <p>Modalités d'évaluation. <u>Phase préalable</u> : Le candidat a préparé l'épreuve dans un studio d'enregistrement, avec un ingénieur du son, en interprétant une œuvre de son choix sur la bande instrumentale de son choix. La durée de cette séance d'enregistrement est fixée à une heure. Une mise à plat de l'enregistrement sera effectuée par l'ingénieur du son et mise à disposition du candidat ou de la candidate et du jury.</p> <p><u>Phase pratique</u> : Le jury écoute la mise à plat de l'enregistrement en présence du candidat ou de la candidate.</p> <p><u>Phase entretien</u> : Le candidat est interrogé à l'oral sur un point technique, un point réglementaire, et sur son auto-évaluation.</p>	<p>L'épreuve La voix chantée en situation d'enregistrement est notée sur 10 points. Chaque élément observable est suivi d'une échelle descriptive destinée à objectiver l'évaluation. La liste des exemples proposés n'est pas exhaustive.</p> <p><u>Phase pratique</u> :</p> <p>Cr1. Maîtrise de la voix.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La voix enregistrée est juste, en place, et sa texture est cohérente tout au long de l'enregistrement. <u>noté de 0 à 2 points</u> : . 0 POINT : La mélodie est souvent imprécise, l'intonation n'est pas toujours maîtrisée, la qualité du timbre n'est pas stable et provoque une sensation de « voix trafiquée »... . 1 POINT : La mélodie, l'intonation et la qualité du timbre sont majoritairement assez bien maîtrisées, un peu de temps supplémentaire aurait permis de corriger les imperfections. . 2 POINTS : La mélodie, l'intonation et la qualité du timbre sont parfaitement maîtrisées. <p>Cr2. Efficacité de l'interprétation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La voix enregistrée offre des nuances d'interprétation riches et cohérentes avec l'œuvre. <u>noté de 0 à 2 points</u> : . 0 POINT : La voix n'est pas assez ou trop nuancée, souvent scolaire, le texte n'est pas mis en valeur, l'émotion est pratiquement absente... . 1 POINT : La voix est le plus souvent au service de l'œuvre, un peu de temps supplémentaire aurait permis de peaufiner l'interprétation... . 2 POINTS : L'interprétation est magistrale de bout en bout, l'interprète s'est joué des contraintes techniques d'enregistrement et de l'absence de public avec brio...

Compétences visées	Evaluation	Critères d'évaluation
		<p><u>Phase entretien :</u></p> <p>Cr3. Cohérence des réponses du candidat ou de la candidate à deux questions posées par le jury.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Question technique (exemple : Quelles sont les adaptations corporelles ou vocales inhérentes à l'enregistrement en studio...) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse vague ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. ➤ Question juridique (exemple : Pour quelles utilisations d'une œuvre du répertoire est-il nécessaire d'obtenir l'autorisation des ayants-droit ?) <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Réponse erronée ou insuffisante. . 1 POINT : Réponse satisfaisante. . 2 POINTS : Réponse excellente. <p>Cr4. Pertinence des axes de progression prioritaires identifiés par le candidat ou la candidate dans le cadre de la voix chantée en situation d'enregistrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>noté de 0 à 2 points :</u> <ul style="list-style-type: none"> . 0 POINT : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité). . 1 POINT : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle). . 2 POINTS : Totalement conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).